PROVINCE DE QUÉBEC

37^e LÉGISLATURE

1re SESSION

QUÉBEC, LE 30 NOVEMBRE 2005

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 30 novembre 2005

Aujourd'hui, à seize heures trente et une minutes, il a plu à l'honorable Administrateur du Québec de sanctionner le projet de loi suivant:

n° 83 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par l'honorable Administrateur du Québec.